

**PROFESSIONNELS**

**CATÉGORIES DES**

**VÉLOS ÉLIGIBLES**

**À L'AIDE À L'ACHAT**

**DE VÉLO**

## QUELLES SONT LES ENTREPRISES CONCERNÉES ?

La subvention s'adresse aux livreurs / livreuses, coursiers / coursières, réparateurs / réparatrices, artisans / artisanes, commerçants / commerçantes, professionnels / professionnelles de soin à domicile dont l'activité professionnelle est localisée sur le territoire de la métropole.

## QUEL MONTANT ET COMBIEN DE VÉHICULES ?

Le montant proposé correspond à 25% du coût TTC du vélo, dans la limite de 400 € par véhicule et dans la limite de 10 véhicules aidés.

## VÉLOS ÉLIGIBLES

### CATÉGORIE CLASSIQUE

**Vélo 100 % mécanique à 2 roues**  
(VTC, VTT, Vélo de route, Vélo de ville, Vélo urbain).



### CATÉGORIE VAE

**Vélo classique avec Assistance Électrique**  
qui répond aux normes françaises et européennes en vigueur.



## CATÉGORIE CARGO / PLIANT

### VÉLOS CARGOS

Vélos à vocation à transporter de la charge (personnes ou matériel), avec caisse avant, arrière ou latérale, ou structure allongée (longtail). Vélos 100 % musculaires ou à assistance électrique



### VÉLOS PLIANTS

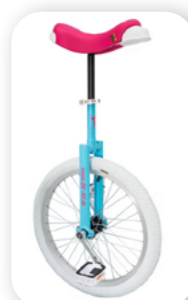
vélos qui se plient et se déplient, permettant une emprise de stationnement limitée et l'utilisation à tout moment des transports collectifs. Vélos 100 % musculaires ou à assistance électrique



# VÉLOS NON ÉLIGIBLES

## TOUS SYSTÈMES ADDITIONNELS CYCLES AMOVIBLES ET LES VÉLOS QUI NE SONT PAS D'UN SEUL TENANT

carrioles enfants, remorques, caddies, kits d'électrification, les vélos spéciaux, à trois roues et kit additionnel de transformation d'un cycle en vélo cargo



LES SPEEDBIKES ET ÉQUIVALENT





**PROFESSIONNELS**

**PIÈCES À FOURNIR**

**POUR L'INSTRUCTION**

**DES DEMANDES**

**POUR LE VERSEMENT**

**DE LA SUBVENTION**

Pièces à fournir pour l'instruction des demandes,  
pour le versement de la subvention

# AIDES À L'ACQUISITION POUR LES PROFESSIONNELS



- Une copie de la pièce d'identité du chef d'entreprise ou du représentant légal de la structure (notamment carte nationale d'identité, passeport valide, etc.) ;

ET

123 456 789 00000

- Un numéro de SIRET

ET



- Une fiche SIRENE de moins de 3 mois En cas d'impossibilité de fournir une fiche SIRENE, il conviendra de fournir une attestation de l'URSSAF de moins de 3 mois.

ET



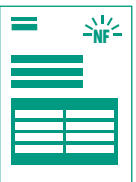
- Un RIB au nom de la société/structure ;

ET



- La copie de la facture acquittée du vélo datée de moins d'un an et nominative. Il est précisé que le ticket de caisse n'est pas une pièce comptable et qu'à ce titre il ne peut se substituer à une facture d'achat

ET



- Une copie du certificat d'homologation NF EN 15194 pour les VAE, les vélos pliants, les vélos cargo à assistance électrique, les tricycles à assistance électrique

**Il est précisé ici que tous les documents transmis doivent être au même nom et à la même adresse, sans quoi la subvention ne pourra pas être accordée.**